



PROCES-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

(C.D.A.)

Réunion du Mercredi 13 Novembre 2019 (19H00) au siège du District à Epernay

Président : Julien SAUCIER

Membres présents : Aurélien BRIEST – Steven CHOISEL – Luc CLERGE - Christophe DELISSUS - Stéphane DESANLIS - Bertrand GAUDRILLER – Francis GORGERIN - Olivier JOBERTY - Maxence LAURENT – René MOLLE – Gilles MOREAU – Yann NOIZET - Gatien PIERROT – Jacques SOMMIER

Membres excusés : Denis BERTIN - Dominique HUET - Sébastien HUET - Benjamin PELICAN - Renaud POTIER - Giovanni RICHARD

Aucun arbitre district n'a demandé à participer à la réunion de ce soir.

Julien SAUCIER demande que la commission respecte un moment de recueillement à la mémoire de Gérard TONON disparu récemment.

La Commission Départementale de l'Arbitrage rédigera une carte de condoléances qui sera remise par Steven CHOISEL lors de ses obsèques.

Julien SAUCIER énumère les récipiendaires des médailles de Ligue. Aucune information concernant la remise de ces récompenses n'est connue actuellement.

Denise GROD sera désignée par Steven CHOISEL.

Thomas MACHOMETTA arrive du District de Moselle et est réintégré en District 1.

Jacques SOMMIER remercie la CDA pour le mot d'encouragement qui lui a été adressé par l'intermédiaire du PV de la CDA du 09 octobre 2019.

1. Validation procès-verbal de la CDA du 09 Octobre 2019

Le procès-verbal de la CDA du 09 octobre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents sous réserve des modifications apportées concernant la liste des présents et des absents.

2. Point sur l'Espace Réparation

Des difficultés sont rencontrées sur la présence des arbitres lorsqu'ils sont convoqués et la prise en compte de leur justification lorsqu'ils préviennent de leur absence.

René **MOLLE** explique que cet Espace Réparation fait l'objet d'une réflexion à la suite de la perte d'une subvention mais que des solutions vont être trouvées.

Julien **SAUCIER** propose qu'en l'état de la situation de l'Espace Réparation, il convient de ne pas sanctionner un arbitre qui est excusé auprès de la CDA.

Cependant, un arbitre non excusé aura son dossier transmis à la discipline interne de la CDA suivant les directives qui seront données par la CDA à Giovanni **RICHARD**, responsable de la discipline interne.

3. Point sur l'organisation des stages de Janvier 2020

Les terrains sont réservés ainsi que le petit-déjeuner, le déjeuner et le goûter.
Les salles sont également retenues auprès du personnel du District Marne de Football.

Pour rappel, les stages sont organisés :

- ***Samedi 11 janvier 2020*** : Stage JAD (9h-17h)

Formateurs : Benjamin **PELICAN**, Christophe **DELISSUS**, Julien **SAUCIER** (matin), Yann **NOIZET**, Renaud **POTIER**, Gilles **MOREAU**, Francis **GORGERIN**

- ***Dimanche 12 janvier 2020*** : Stage D2 (8h-12h) et Stage D1, AA (13h30-17h30)

Formateurs : Julien **SAUCIER**, Bertrand **GAUDRILLER**, Gilles **MOREAU**, Luc **CLERGE**, Steven **CHOISEL**

- ***Dimanche 19 janvier 2020*** : Stage D3 et Stagiaires (8h-12h)

Formateurs : Stéphane **DESANLIS**, Julien **SAUCIER**, Steven **CHOISEL**, Luc **CLERGE**

Sur la convocation il sera rappelé les conséquences de l'absence au rassemblement et au stage. La convocation sera réalisée par Gatien **PIERROT** et envoyée par les désignateurs. Sur cette convocation se trouvera un lien afin que les arbitres puissent remplir un questionnaire pour préciser leur présence ou non à ce stage et indiquer le motif éventuel de leur absence.

Sur le contenu des stages :

Le questionnaire sera réalisé sur le même format que celui de début de saison.

Pour les JAD, Benjamin **PELICAN** et Renaud **POTIER** se chargent de l'organiser et de trouver les éléments à mettre en place.

Pour les arbitres assistants, Julien **SAUCIER** souhaite travailler sur la collaboration avec les arbitres centraux.

Gilles **MOREAU** énumère des idées notamment reprendre des activités qui étaient réalisées lors de des formations accélérées.

Gatien **PIERROT** suggère que la section formation se réunisse afin de déterminer clairement les ateliers à mettre en place.

Julien **SAUCIER** souligne que les placements et déplacements sont souvent sources d'erreurs relevées lors des observations. De plus, il souhaiterait que les nouvelles lois du jeu soient abordées.

Gatien **PIERROT** pense que ce serait opportun d'intégrer les modifications des lois du jeu au sein des activités terrain afin de les rendre plus concrètes.

Gilles **MOREAU** s'occupe des supports pour le placement/déplacement.

Aurélien **BRIEST** suggère que les validateurs de rapports envoient les axes à améliorer qui sont récurrents dans les rapports.

4. Point sur les candidatures Ligue pour la saison 2020-2021

Candidats L3 : Elodie **DEPIT**, Gouzellen **BEN MOSBAH**, Jonathan **BURTON**, Thomas **MACHONETA**

Candidats AAL3 : Cédric **GORONFLOT**, Mickaël **PAIN**

Candidats JAL : Lucas **MOREAU**, Kylian **DEMAY**, Raphaël **DESGRIPPES**, Enzo **GOFFETTE**, Antonin **MERCIER** et Yassine **RHATTAT**

La CDA valide ces candidatures sous réserve de réussite au probatoire. Il est rappelé que leur présence au stage de Janvier 2020 **est obligatoire**.

5. Courriers reçus depuis la dernière CDA

- Fouad **ZEROUAL** : demande quand a lieu le rassemblement d'hiver puisqu'il était absent au stage de Septembre 2019

Gatien **PIERROT** répondra à ce courriel.

- Nicolas **PERDREAU** nous fait part d'un problème dans la validation de sa licence et demande à devenir arbitre assistant.

La réponse sera donnée lorsque la licence d'arbitre sera validée.

- Le service compétitions de la LGEF a transféré un courriel concernant un arbitre D2 et un club qui demande que ce dernier ne soit plus désigné sur ces matchs à la suite d'un antécédent avec lui et remet en cause son impartialité sur un match.

À la suite d'éléments reçus par la CDA, il est décidé que cet arbitre ne sera plus désigné sur ce club

- Matthieu **LOMBART**, CTA, demande si un centre d'entraînement existe sur le territoire Marnais.

Maxence **LAURENT** précise que Renaud **POTIER** a précisé qu'il était favorable pour organiser.

Gatien **PIERROT** répondra qu'il n'y a pas de centre d'entraînement actuellement sur le territoire Marnais mais que Renaud **POTIER** serait favorable à en animer un si la LGEF et/ou le District lui fournisse les moyens matériels.

- Remy **VION** demande quelle procédure appliquée quand 2 arbitres assistants permanents sont désignés sur un même match et que l'arbitre central se blesse.

La CDA répond que l'Arbitre Assistant 1 qui reprend le centre conformément aux règlements particuliers de la LGEF.

- Éric **MARTIN**, nouvel arbitre issu de la FIA, demande à être arbitre assistant.

La CDA répond qu'il faut impérativement qu'il fasse quelques matchs au centre et qu'il valide son examen terrain.

- Thomas **MACHOMETTA** demande à être accompagnateur et observateur jeunes arbitres de district

La CDA valide sa proposition et proposera sa nomination au Comité directeur.

- Une circulaire concernant la Loi 5 a été envoyée par la DTA, le document a été transmis par les désignateurs aux arbitres.
- Réunion IR2F a lieu le 18 novembre 2019 à la LGEF. Une demande de visioconférence avait été faite par la CDA. Elle a été refusée faute de salle de visioconférence
- Rapport d'un JAL concernant le comportement d'un JAD sur un match de U15 Grand Est.

Julien **SAUCIER** contactera le JAD pour débriefer avec lui.

- David **DEUDON** souhaite être D1 la saison prochaine

La CDA valide cette demande et réintègre David **DEUDON** en D1.

6. Désignations

Concernant les désignations adultes :

Sébastien **STEMETZ** qui nous arrive du département voisin a été accompagné par Francis **GORGERIN** sur sa première désignation Marnaise.

Elfried **DEGBOE** a fait part de son indisponibilité jusqu'à fin décembre.

Steven **CHOISEL** et Stéphane **DESANLIS** demandent que l'augmentation de la limite kilométriques concernant les catégories D2 et D3 soient traitées par le Comité Directeur à savoir :

D1 : 110 kms

D2 : 90 kms

D3 : 60 kms

AA : 60 kms

Concernant les désignations JAD :

L'effectif est de 40 JAD. Parmi eux :

Sofiane **EL BIACH**, Johann **FLIRDEN**, Anthony **LANGLOIS**, Enzo **GARRIDO** sont non-désignables.

Yann **NOIZET** fait remarquer que beaucoup « tournent » en U18-U19 avec Stéphane **DESANLIS** (la plupart ont plus de 18 ans)

Benjamin **FATMI**, Raphaël **DESGRIPPES** et Mickaël **MAYEUX** ont fait (ou vont faire) un essai en U18

Jérémy **PIESSENS** et Camille **DEMERLIER** sont tout juste désignables et ne commenceront qu'en Janvier 2020

8 JAD stagiaires arrivent de la FIA de janvier. Il va donc falloir des arbitre-remplaçants pour faire débiter ces jeunes arbitres. Yann **NOIZET** remercie d'avance ceux qui accepteront.

Tous les JAD ont été vus une fois avec un rapport-conseil. La 2ème observation va commencer et ce sera donc l'observation avec note.

Pour les situations déjà « critiques » vis-à-vis du statut de l'arbitrage, un mail sera envoyé à chaque référent arbitre de club si un JAD n'a pas encore arbitré cette saison (ou très peu...).

7. Arbitres Auxiliaires

Après vérification de la liste des arbitres auxiliaires validée, il apparait que :

- Jérémy **BUSSON** et Patrick **POTIER** ne sont toujours pas licenciés cette saison 2019/2020.
- Gabriel **DERAMONT** a été admis au titre d'arbitre district stagiaire lors de la FIA du mois d'Octobre.
- Les personnes listées ci-dessous ont l'obligation de participer au rassemblement de Janvier 2020, faute de quoi ils perdraient leur titre d'arbitre auxiliaire

Nom et Prénom	club
BUSSON Jérémy	Bergères les Vertus
CHAMPION Denis	Argonne Fc
COUSINET Anthony	Epernay FC
LECOMTE Ludovic	Neuville-Jamin
MARCY Guy	Bisseuil
POTIER Patrick	District Marne
WIEHL Jean Marie	Muizon

8. Accompagnements – Examens pratiques – Observations

Accompagnements des stagiaires

Messieurs Safir **ASAD**, Melvin **DUFOURT**, issus de la FIA du mois d'Octobre 2019 sont désignables et ont déjà effectué leurs premières désignations.

Pour Karim **BENHELLAL**, James **FLAMERMONT** et Éric **MARTIN**, leur licence devrait être validée au cours de cette semaine du 15 Novembre 2019. Les désignations démarreront aussitôt.

Observations :

Denise **GROD** et Thomas **MACHOMETA** sont ajoutés à un groupe de D1.

Les observations sont lancées depuis le début Octobre 2019 mais il va falloir revoir un groupe de D3 à la suite du décès de Gérard **TONON**.

Les observations réalisées par Gérard **TONON** seront annulées et Stéphane **DESANLIS** fera un point pour répartir les arbitres du groupe de Gérard **TONON**.

Examens pratiques :

En adultes, Mickael **BRUERRE** a réussi son examen pratique avec une note de **13,90/20**, observé par David **COURMONT**.

La CDA le félicite et propose sa nomination au Comité Directeur.

En JAD, 21 observations (contrôles, examens, rapport-conseil) ont déjà été effectuées.

Kévin **HURTAUX** a réussi son examen pratique avec une note de **13,25/20** par Luc **CLERGE**.

La CDA le félicite et propose sa nomination au Comité Directeur.

9. Formation

Gilles **MOREAU** souhaite revenir sur les 5 séances obligatoires pour les arbitres issus de la FIA.

Gilles **MOREAU** propose les thèmes des séances comme suit :

Séance 1 : Formalités d'avant-match (**Samedi 25 Janvier 2020 de 9h à 11h**)

Séance 2 : Placements et Déplacements (**Samedi 8 Février 2020 de 9h à 11h**)

Séance 3 : Arbitres Assistants (**Samedi 7 Mars 2020 de 9h à 11h**)

Ces 3 premières séances se dérouleront au District Marne de Football.

Séance 4 : Anéantissement occasions nettes de buts

Séance 5 : Les questionnaires

Ces 2 autres séances seront réalisées dans les centres de cours.

10. Candidats Ligues Marnais

Benjamin **PELICAN** s'occupe de la former les candidats Ligues Marnais par l'envoi de questionnaires réguliers.

11. Jeunes Arbitres

Benjamin **PELICAN** a fait état des candidatures des JAD pour devenir JAL et précise qu'ils devront réussir un probatoire lors du stage du mois de Janvier 2020.

12. Futsal

Le championnat suit son cours (plus de la moitié de faite).

De nouvelles équipes pourront s'inscrire pour la 2ème phase en Janvier 2020.

Les observations ont commencé pour les arbitres par Denis **BERTIN** et Maxence **LAURENT**.

Un Bilan de la FIA Futsal est réalisé : 1 candidat inscrit. **1 candidat Reçu** : Mickaël **BRUERRE**.

La CDA le félicite et propose sa nomination au Comité Directeur.

13. Formation Initiale en Arbitrage

Le bilan de la FIA est plutôt positif.

Les candidats reçus lors de la session d'Octobre 2019 :

- Karim **BENHELLAL**
- Stéphane **BRABANT**
- Camélia **CAMEL**

- Shanice **CHARLES**
- Camille **COCHON**
- Mathis **DELISSUS**
- Gabriel **DERAMOND**
- Melvin **DUFOURT**
- James **FLAMERMONT**
- Kelyan **GERARD**
- Lucas **KARL**
- Keveen **KASSA DINZAMBOU**
- Eddy **LECOMTE**
- Romain **LOBREAU**
- Éric **MARTIN**
- Noémie **MOREAU**
- Christelle **VILLAIN**

1 candidat a été ajourné.

La CDA valide ces résultats et transmet pour information au Comité Directeur.

Des candidats souhaitant arbitrer dans la Marne ont été formés par un autre District. Julien **SAUCIER** se renseignera.

Sylvain **THULLIER**, vice-président de la CRA, a envoyé une liste de formateurs susceptibles d'intervenir lors de la FIA qui doit se dérouler les 10,11 et 12 Janvier 2020 au CREPS de Reims à Julien **SAUCIER**.

La CDA considère qu'il appartient plutôt à l'IR2F de rechercher des volontaires pour dispenser cette formation.

14. Discipline interne, Espace réparation et convocations d'arbitres en commissions

1/ Envoi(s) en retard de feuille(s) de match (retenue de 10€ par retard de feuille de match (cf. Règlement Intérieur CDA Marne)

Un (1) seul arbitre s'est vu appliquer la retenue de 10 € sur le versement de leurs indemnités d'arbitrage en raison d'un retard dans l'envoi de leur feuille de match.

2/ Arbitre(s) convoqué(s) devant la Commission de Discipline du DMF

Un (1) arbitre était convoqué devant la Commission Départementale de Discipline le jeudi 12/09/2019. Ce dernier s'est bien présenté devant la Commission.

Un (1) arbitre était convoqué devant la Commission Départementale de Discipline le jeudi 24/10/2019. Le pôle discipline interne, en la personne de son responsable, Giovanni **RI-CHARD**, a effectué une relance qu'il a reçu le 18/10/2019 afin de le sensibiliser quant à l'importance de sa présence. Le représentant des arbitres auprès de la CDD, Yves **JACQUOT**, nous a fait part de sa présence.

Deux (2) arbitres sont convoqués devant la Commission Départementale de Discipline le jeudi 21/11/2019. Le pôle discipline interne, en la personne de son responsable, Giovanni **RICHARD**, a effectué une relance qu'ils ont reçu le 13/11/2019 afin de les sensibiliser quant à l'importance de leur présence. Un point sur leur assiduité sera fait lors de la prochaine réunion.

3/ Arbitre(s) convoqué(s) devant la Commission d'Appel de District

Néant.

4/ Arbitre(s) convoqué(s) devant l'Espace Réparation

Le samedi 12/10/2019, cinq (5) arbitres dont trois (3) victimes et deux (2) témoins étaient convoqués devant l'Espace Réparation. Un (1) seul arbitre s'est présenté et est parti avant la fin en raison de désaccord avec la partie adverse. Un (1) arbitre était déjà excusé auprès du chargé de mission de l'Espace Réparation ; un (1) autre suite à la relance, a décidé de s'excuser et un dernier a fourni un justificatif suite à son absence. A noter qu'un (1) ancien arbitre n'ayant pas renouvelé sa licence ne s'est pas présenté.

Le samedi 23/11/2019, neuf (9) arbitres dont six (6) victimes et trois (3) témoins sont convoqués devant l'Espace Réparation. Le pôle discipline interne, en la personne de son responsable, Giovanni **RICHARD**, a effectué une relance qu'ils ont reçu le 13/11/2019 afin de les sensibiliser quant à l'importance de leurs présences. Un point sur leur assiduité sera fait lors de la prochaine réunion.

Il est rappelé que chaque arbitre convoqué doit **IMPÉRATIVEMENT** se rendre aux convocations des différentes commissions sous peine de se voir sanctionner d'un match de non désignation (résolution adoptée par la CDA du 15/05/2019). C'est pourquoi, il est demandé à chaque arbitre en cas d'excuse de bien vouloir fournir les justificatifs adéquats (certificat, attestation employeur, certificat médical, ...) qui seront les seuls documents recevables.

5/ Manquements constatés par le représentant des arbitres devant la CDD, Yves Jacquot

Le représentant des arbitres au sein de la CDD faisait remonter les informations au responsable du pôle discipline interne pour les arbitres ne remplissant pas correctement leurs tâches administratives.

Ainsi, il était mis en lumière, que depuis le dernier compte rendu trois (3) arbitres n'avaient pas rempli correctement leur feuille de match informatisée ou leur rapport. Ces arbitres faisaient l'objet de rappel individualisé quant à leurs obligations administratives. Les manquements clairement pointés par Yves **JACQUOT** étaient commentés individuellement à chaque arbitre afin que les mêmes erreurs ne soient pas reproduites à l'avenir, celles-ci exposant leurs auteurs à d'éventuelles suites disciplinaires.

6/ Arbitre(s) constaté(s) absent(s)

Le 21/09/2019, une (1) jeune arbitre était absent à sa désignation en U16 R1 opposant R.C.C. Epernay 1 à Metz F.C. 1.

Après consultation du pôle **une sanction de 3 matchs de non désignation** était décidée. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 09/10/2019.

Le 28/09/2019, un (1) arbitre D3 était absent à sa désignation en U18 R3 opposant Gueux AS 1 à Witry les Reims 1. Son désignateur, Stéphane **DESANLIS**, lui envoyait un courriel afin de recueillir ses explications, en vain.

Le 06/10/2019, ce même arbitre D3 était absent à sa désignation en D2 Gpe A opposant Pontfaverger 1 à Vallée de la Suippe 1. Le responsable de la discipline interne prenait le relai du désignateur en sommant l'arbitre de s'expliquer sur ces deux absences. Le club de rattachement était en copie du courriel. A noter que cet arbitre coutumier des faits a déjà fait l'objet de nombreuses sanctions par le passé pour des absences. Sa réponse est attendue au plus tard le 09/10/2019 faute de quoi le pôle discipline interne statuera sans ses explications.

Après consultation du pôle **une sanction de 7 matchs de non désignation** était décidée. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 14/10/2019.

Le 06/10/2019, un (1) jeune arbitre était absent à sa désignation en U16 District 2 Groupe A opposant Reims Christo F.C. 1 à Nord Champagne F.C. 1. Sur questionnement de son désignateur, Yann **NOIZET**, il affirme avoir envoyé un mail avant la rencontre mais celui-ci est resté dans ses brouillons.

Sans consultation du pôle **un avertissement** était décidé. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 11/10/2019.

Le 09/10/2019, un (1) arbitre informait son désignateur qu'il ne pourrait se rendre à sa désignation prévue 11 jours plus tard, rencontre R3 Groupe C opposant Argonne F.C. 1 à Epernay F.C. Turcs.

Après consultation du pôle **un avertissement** était décidé. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 07/11/2019.

Le 13/10/2019, un (1) arbitre était absent à sa désignation en Coupe Chauvin Lesoeur opposant Le Gault Soigny ES 1 à St Gibrien FC 1. Suite à la demande de son désignateur, Stéphane **DESANLIS**, l'arbitre informait qu'il s'était rendu à St Gibrien au lieu de Le Gault Soigny.

-> Après consultation du pôle **une sanction de 3 matchs de non désignation AVEC SURSIS était décidée**. Notification avec copie au club de rattachement à effectuer.

Le 13/10/2019, un (1) arbitre était absent à sa désignation en District 4 Groupe C opposant Vitry F.C. 2 à Bignicourt sur Saulx 2. L'arbitre a tout simplement oublié de s'inscrire sur la feuille de match.

Sans consultation du pôle **un avertissement** était décidé. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 07/11/2019.

Le 20/10/2019, un (1) arbitre était absent à sa désignation en U19 R2 opposant Fagnières E.S. 1 à Cormontreuil F.C. 1. L'arbitre a prévenu son désignateur, Steven **CHOISEL**, le soir même pour l'informer qu'il ne s'était pas rendu à Fagnières mais à Vitry ayant omis de re-

garder ses désignations n'ayant pas permis de prendre en compte un changement de dernière minute.

-> Sans consultation du pôle **un avertissement** était décidé. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 07/11/2019.

Le 20/10/2019, un (1) arbitre était absent à sa désignation en District 1 opposant Côte des Blancs F.C. 2 à Reims Murigny FR/PO 1. Suite au questionnement de son désignateur, Stéphane **DESANLIS**, l'arbitre nous informait qu'il avait rencontré des difficultés avec son compte personnel et qu'il n'avait par conséquent pas vu apparaître sa désignation. En raison du sérieux de cet arbitre, le désignateur ne souhaite pas de consultation du pôle mais un simple avertissement. Notification avec copie au club de rattachement à effectuer.

Le 26/10/2019, un (1) observateur était absent à sa désignation en U16 R3 opposant Cormontreuil F.C. 1 à Sillery F.C. 1. L'observateur a tout simplement oublié de s'inscrire sur la feuille de match. Sans consultation du pôle **un avertissement** était décidé. Notification avec copie au club de rattachement était effectuée en date du 07/11/2019.

Le 09/11/2019, un (1) arbitre était absent à sa désignation en District 3 Groupe A opposant Fismes Ardres Vesle 1 à Côte des noirs 1. Le soir même, il informait son désignateur, Stéphane **DESANLIS**, qu'il ne s'était pas rendu compte que son match était maintenu malgré le report général des compétitions. Son désignateur ne souhaite pas de consultation du pôle mais un simple avertissement. Notification avec copie au club de rattachement à effectuer.

7/ Manquement constatés au règlement intérieur

Une réserve technique a été déposée sur une rencontre de District 3 groupe opposant Bezzannes F.C. 1 à St Gibrien F.C. 1. L'arbitre de la rencontre était observé par Gérard **TONON**. Cette réserve est actuellement à l'étude et sera soumise à approbation de l'ensemble des membres de CDA sans voix consultative pour Gilles **MOREAU**, membre de CDA rattaché à St Gibrien F.C. La CDA apporte tout son soutien à l'arbitre pour la difficile rencontre qu'il a eu à diriger avec un état d'esprit déplorable d'un dirigeant. La CDD sera amenée à se prononcer sur ces comportements le 21/11/2019 et la CDA suivra attentivement les décisions qui seront prises.

A noter qu'un (1) arbitre n'a toujours pas renouvelé sa licence et ne peut par conséquent pas être convoqué devant la CDA qui doit se prononcer sur d'éventuelles sanctions disciplinaires, l'instruction du dossier étant close.

15. Echos d'autres instances

Un colloque sur la mixité du 06 novembre 2019 a été organisé par divers partenaires dont le District Marne de Football. Julien **SAUCIER** remercie René **MOLLE** et Bertrand **GAUDRILLER** pour avoir représenté la CDA et présenté un diaporama sur l'arbitrage féminin. L'horaire du pré-colloque n'était pas favorable à une présence accrue des arbitres.

16. Questions diverses

Stéphane **DESANLIS** demande si Nicolas **JACQUET** peut être validé par le Comité Directeur comme accompagnateur et observateur JAD.

Bertrand **GAUDRILLER** a récupéré des livres des Lois du Jeu 2019-2020. Les arbitres sont invités à se rapprocher de lui s'ils souhaitent en avoir un.

Gatien **PIERROT** indique qu'il va essayer de mettre à jour les coordonnées utiles de la CDA.

Olivier **JOBERTY** interpelle la commission sur le fait qu'il serait compliqué d'organiser les stages districts tant qu'un CTA ne serait pas nommé sur le territoire Ouest de la Ligue du Grand-Est.

17. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de CDA aura lieu le Mercredi 05 Février 2020 à 19H. Une convocation sera envoyée accompagnée de l'ordre du jour.

Une fois l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22H30.

Le président :

Julien **SAUCIER**

Le secrétaire de séance :

Gatien **PIERROT**